

AMt-ASe-XP/ Philippeville, le 23 juin 2022

WALCOURT

Opération de Développement Rural

Compte-rendu de la 6^{ème} séance de la CLDR

*Salle communale de Thy-le-Château
le 22 juin 2022*

Présents : voir annexe 1

Principaux acronymes :

AD	Agent de Développement
BEP	Bureau Economique de la Province
CLDR	Commission Locale de Développement Rural
DNF	Département de la Nature et des Forêts (Région wallonne)
DR	Développement Rural
FRW	Fondation Rurale de Wallonie
GAL	Groupe d'Action Locale
GISER	Gestion Intégrée Sol – Erosion – Ruissellement (Cellule du SPW)
GT	Groupe de Travail
IC	Information-Consultation
ODR	Opération de Développement Rural
PCDR	Programme Communal de Développement Rural
PCM	Plan Communal de Mobilité
PCS	Plan de Cohésion Sociale
SPW MI	Service Public de Wallonie Mobilité et Infrastructures

Introduction

Mme LECLERCQ étant retenue à une réunion, les AD de la FRW accueillent les membres de la CLDR pour la 6^{ème} réunion de la Commission.

Approbation du PV des réunions du 12 mai et du 8 juin 2022

Les membre de la CLDR ayant reçu le compte-rendu des 4^{ème} et 5^{ème} réunions par voie de mail le 14 juin, ils l'approuvent sans remarque.

Retour sur les derniers travaux de la Commission

Les travaux depuis la deuxième rencontre de la CLDR, en date du 10 mars 2022, sont rappelés.

Cette première séance évoquée avait pour objet de faire un retour sur le travail réalisé lors des Groupes de Travail thématiques (organisés d'octobre 2021 à février 2022). Le calendrier, la méthode, la participation, les principaux résultats ainsi que l'évaluation avaient été présentés.

La séance du 28 avril 2022 concernait la présentation de la stratégie de développement par le bureau d'études DR(EA)²M, soumise à l'avis des membres.

Lors deux dernières réunions, les 12 mai 2022 et 8 juin 2022, la CLDR s'est penchée sur les propositions de projets afin de les examiner et les détailler.

Priorisation des projets

M. PAULY explique les raisons de la priorisation des projets (obligation de la Région wallonne, timing à tenir, nombre et type de fiches descriptives prévues) et décrit les différents lots en termes de temporalité de mise en œuvre et de contenu des fiches-projets¹ :

- Lot 0 : projets/actions en cours ou déjà réalisé(e)s.
- Lot 1 : le plus détaillé, avec localisation et estimation financière, initiation prévue dans les 3 premières années de validité du PCDR.
- Lot 2 : niveau de détail important, mais pas d'estimation financière, initiation prévue dans les 4 à 6 premières années de validité du PCDR.
- Lot 3 : description succincte du projet.

Avant de passer à proprement parler à la priorisation, l'évolution de la liste « définitive » de projets est abordée. Parmi les 54 propositions de projets analysées récemment par la CLDR, certaines se sont vue intégrer le Lot 0. Dans les projets du Lot 0, ont donc été ajoutées les propositions suivantes :

- *Mise en place d'un Schéma de Développement Communal* → le projet figure au budget. Une mission va être confiée au BEP pour la désignation d'un auteur (séance du Conseil communal du mois d'août).
- *Promotion de comportements individuels responsables* → Politique « 0 déchet » enclenchée avec le BEP. Articles dans la *Passerelle* : à poursuivre/systematiser.
- *Création d'habitats groupés pour public mixte (intergénérationnel)* → Bientôt 14 logements de ce type au niveau du site Verlaine. 44 à terme. Projet du CPAS.
- *Installation d'aires de jeux et de pique-nique dans les villages* → 5 aires de pique-nique sont étudiées avec le GAL. La partie « aires de jeux » de la proposition est à retenir pour le futur PCDR.
- *Création de potagers/vergers collectifs et intergénérationnels, avec rencontres inter-écoles* → Le PCS gère initiative. Potager du *Clair chêne* existe déjà et fonctionne. Il y a donc déjà une partie de réponse à cette demande citoyenne qui figurera toujours dans le futur PCDR.

¹ Voir annexe 2 pour plus de détails.

Il était aussi proposé de placer le projet « Aménagement/Sécurisation des traversées des routes régionales » en dehors du cadre du PCDR, mais un membre de la CLDR attire l'attention sur l'utilité d'inscrire le projet dans le lot 3, bien que n'étant pas du ressort communal. Le SPW MI analyse les différents plans communaux (PCM, PCDR, PST...) et leurs concordances avant toute prise de décision.

Les membres de la CLDR font part des interrogations suivantes :

- La CLDR disposera-t-elle d'un tableau permettant le suivi des projets inscrits au PCDR ?
 - La priorité d'un projet pourra-t-elle être revue par la CLDR après approbation du PCDR ?
- M. PAULY signale qu'une fois le PCDR approuvé, un rapport annuel est produit chaque année, regroupant l'état d'avancement des projets ainsi que la programmation sur les trois prochaines années au niveau des projets (Conventions DR à solliciter).
- La liste des projets a-t-elle été présentée au Collège ?
- Une rencontre antérieure a été faite avec le Collège sur la priorisation des projets afin de ne pas partir dans des orientations trop éloignées des volontés politiques et des projets qui auraient peu de chance d'aboutir.
- Est-il pertinent de mettre des projets urgents, comme la plantation de haies pour endiguer les inondations dans le lot 1 ?
- D'autres voies de subsides, plus spécifiques et avec un cheminement administratif moins complexe semblent plus pertinentes. Mme LECLERCQ explique qu'1 Km de haies sera planté prochainement dans des lieux sélectionnés après études et que chaque nouveau projet de construction sera soumis à l'avis de la cellule GISER. De plus un travail de sensibilisation auprès des agriculteurs est en cours.

La contextualisation de la priorisation se poursuit par les contraintes liées aux nombres de projets à placer dans chacun des lots. Du fait du contrat passé entre la Commune et le bureau d'études DR(EA)²M, il s'agit de répartir les propositions comme suit :

- 4 projets en Lot 1
- 8 projets en Lot 2
- Autres → Lot 3

La composition des lots doit idéalement prendre en considération les éléments suivants :

- Maturité et faisabilité du projet (ex : localisation précise)
- Autres voies de concrétisation
- Niveau de détails des fiches-projets
- Pertinence exprimée par les participants
- Ressenti au cours du processus
- Diversité de projets (cf. stratégie)
- Répartition géographique
- Volonté politique
- Dernières réunions de travail sur les projets

Considérant tout ce qui a été explicité en amont et afin de faciliter le travail, 4 projets sont proposés pour intégrer le Lot 1 :

- Réaménagement de la Place de Gourdinne
- Réaménagement du centre de Fraire
- Création de réserves naturelles
- Aménagement d'une Maison rurale à Clermont

Il est expliqué ce que le concept de « Maison rurale² » revêt et pourquoi ce projet est désormais intégré à la liste de propositions.

Les membres font remarquer que bien que les intitulés soient similaires, la nature des projets sera différente entre la place de Gourdinne et le centre de Fraire. Il leur est expliqué que les intitulés des projets seront amenés à évoluer. De plus, la présentation des dites fiches-projets leur permettra de bien valider le contenu de chacune de celles-ci. Enfin, afin de s'assurer de la meilleure concrétisation possible des projets, une présentation au stade Avant-Projet pourra être organisée avec les riverains pour les projets faisant l'objet d'une Convention DR.

Concernant les projets du Lot 2, il est demandé aux membres via une expression individuelle de choisir (à l'aide de post-it) 6 projets pour le lot 2 parmi 12 propositions réalistes. Après décompte, les résultats bruts sont :

Aménagement ou réhabilitation des sentiers, balisage et entretien de ceux-ci	15
Sécurisation des cœurs de village	13
Installation d'aires de jeux dans les villages	13
Augmentation du réseau de haies et du nombre de vergers	13
Installation de services au sein de la gare de Walcourt (Mobipôle avec librairie, centre de coworking, service traiteur...)	9
Réaménagement du site de la Truite d'Or, création d'une promenade le long de la rivière et création d'une halle des produits du terroir dans l'ancien abattoir	8
Aménagement de parkings de covoiturage aux abords des nœuds principaux des voiries les plus fréquentées	7
Création d'un lieu de formation aux métiers manuels et aux organismes d'insertion socio-professionnelle	6
Réalisation d'un cadastre du patrimoine immobilier (dont le petit patrimoine) et naturel de la Commune en vue de les valoriser et d'éventuellement les rénover	5
Création d'une route cyclable pour rendre les lacs de l'Eau d'Heure accessibles à vélo depuis la ligne de chemin de fer L132	4
Création d'un terrain multisport à Clermont	2
Aménagement de la Place Saint-Lambert à Laneffe	1

S'en suivent divers échanges entraînant la décision collective suivante : le projet « Aménagement ou réhabilitation des sentiers, balisage et entretien de ceux-ci » est remonté en Lot 1 et le projet « Création de réserves naturelles » est redescendu en lot 2.

² Un bâtiment situé en milieu rural qui accueille des activités reconnues tant au titre des compétences de la Région wallonne que de la Communauté française (Décret relatif au Développement Rural du 11 avril 2014).

- ⇒ De l'avis des membres, la population générale profitera plus de la réhabilitation des sentiers plutôt que de la création de réserves naturelles (plus spécifiques et localisées). De plus, Walcourt a été une des premières communes à se lancer dans les liaisons inter villages et dispose déjà d'un bon réseau qu'il faudrait compléter, entretenir et faire connaître. Un groupe de bénévoles d'une cinquantaine de personnes s'occupe déjà du parrainage des sentiers ; autant s'appuyer sur ces forces vives déjà en place. Il est rappelé l'intérêt, lorsqu'un nouveau PCM sera mis en route d'y inscrire cette volonté.

Concernant la création de réserves naturelles, la Commune a acheté l'ancien camping des Quairelles et un projet est en cours avec le DNF. D'autres lieux peuvent être envisagés comme la carrière de Thy-le-Château ou l'espace servant au lagunage à Baconval. Ce projet au niveau des Quairelles fera l'objet d'une fiche-projet de Lot 2 pour un aménagement optimal du site alors qu'une fiche générique « Création de réserves naturelles » sera intégrée au Lot 3 pour d'éventuels autres sites.

En définitive, les Lot 1 et 2 du prochain PCDR se composeront comme suite :

Lot 1

- Réaménagement de la Place de Gourdinne
- Réaménagement du centre de Fraire
- Aménagement d'une Maison rurale à Clermont
- Aménagement ou réhabilitation des sentiers, balisage et entretien de ceux-ci

Lot 2

- Aménagement de la future réserve naturelle des Quairelles
- Sécurisation des cœurs de village
- Installation d'aires de jeux dans les villages
- Augmentation du réseau de haies et du nombre de vergers
- Installation de services au sein de la gare de Walcourt (Mobipôle avec librairie, centre de coworking, service traiteur...)
- Réaménagement du site de la Truite d'Or, création d'une promenade le long de la rivière et création d'une halle des produits du terroir dans l'ancien abattoir
- Aménagement de parkings de covoiturage aux abords des nœuds principaux des voiries les plus fréquentées
- Création d'un lieu de formation aux métiers manuels et aux organismes d'insertion socio-professionnelle

Les projets suivants, ayant récoltés le moins de votes et après discussions sont redescendus en Lot 3 :

- Réalisation d'un cadastre du patrimoine immobilier (dont le petit patrimoine) et naturel de la Commune en vue de les valoriser et d'éventuellement les rénover
- Création d'une route cyclable pour rendre les lacs de l'Eau d'Heure accessibles à vélo depuis la ligne de chemin de fer L132
- Création d'un terrain multisport à Clermont (un membre notifie que ce projet pourrait être rattaché au projet de maison rurale de Clermont)
- Aménagement de la Place Saint-Lambert à Laneffe
- Création de réserves naturelles (cf. explications ci-dessus)

Divers

Un membre s'exprime sur la relativement faible participation au sein de la CLDR. En tout cas, plusieurs membres sont fréquemment absents selon ses lui.

Il est rappelé que le ROI prévoit 2 points d'attention à ce propos. En voici les extraits précis :

1. La Présidente interrogera par courrier le(s) membre(s) non excusé(s) et les membres absent(s) excusé(s) à un minimum de trois réunions successives sur leur intention ou non de poursuivre leur mandat. Si aucune réponse n'est adressée à la Présidente dans les 10 jours ouvrables, la démission sera effective ;
2. Les membres absents ou excusés sans motif valable à plus de 75% des réunions tenues sur 2 années consécutives seront jugés démissionnaires d'office.

La CLDR n'ayant pas encore 2 années d'existence, le 2nd extrait ne peut être mis en œuvre. En ce qui concerne le 1^{er}, l'été pourrait être mis à profit pour sonder les personnes plus fréquemment absentes quant à leur intention de poursuivre au sein de la CLDR. Il faudra toujours tenir compte de la conformité de la CLDR.

Clôture de la réunion

Mme LECLERCQ clôture la séance en remerciant les membres de la CLDR présents pour leur participation à cette réunion.

Pour le Bureau Régional ESEM
de la Fondation Rurale de Wallonie

Anne MAITRE – Xavier PAULY – Amandine SENTE
Agents de Développement

Fondation Rurale de Wallonie

Equipe Entre-Sambre-et-Meuse

Anne MAITRE - Xavier PAULY - Amandine SENTE

Rue de France, 66 - 5600 Philippeville

Tél 071 66 01 90

a.maitre@frw.be ou x.pauly@frw.be ou

a.sente@frw.be

Annexe 1 : Participants

Nom	Prénom	Elu	P = Présent.e E = Excusé.e
ANTOINE	Jean-Marie		
BAL	Dominique		
BELLE	Zoé	x	
BERNARD	Guy	x	P
BERNARD	Hervé		E
BOLLE	Jean-Nicolas	x	
BOUCKAERT	Vanessa		
BRASSART	Benoît		
BROUSMICHE	Laurent	x	
BULTOT	Philippe	x	E
CANON	Jean-Marie		E
CHINTINNE	Thierry	x	
CLAUSE	Célia		
COLLE	Rudy		
CROISIER	Vincent		
DARDENNE	Aurélie		P
DECOCK	Jean-Claude		
DECOUVREUR	Christian		
DEMILY	Hugues		P
DERMIENCE	Ferdi		P
DERYCKE	Fernand		P
DUPUIS	Fabienne		P
FRANC	Lionel		P
GERAIN	Claude		E
GERIN	Philippe		P
GEUBEL	Marc	x	
GRIMALDI	Mario		
HALLAERT	Christine		
HENDSCHEL	Cécile		P
HENDSCHEL	Aurélie		P
HENRARD	Ludovic	x	
JACQUES	Noël		
JOUNIAUX	Valérie		P
JOUNIAUX	Jacky		P
LAPÔTRE	Sabine		P
LECHAT	Marylène		

Nom	Prénom	Elu	P = Présent.e E = Excusé.e
LECLERCQ	Nathalie	x	P
LIESSENS	Thierry	x	
LORENT	Philippe		P
MABOGE	Claude		
MARCHAL	Vanessa		
MARTENS	Aline	x	
MASSART	Pierre		P
MASSET	Bénédicte		
MATHOT	Michel		E
MOLLET	Béatrice		
OTOUL	Joris		
PETIT	Pauline		
PETIT	Jean-Pierre		
PIERARD	Jacques		
POULIN	Christine	x	E
PREYAT	Nicolas	x	
ROCHET	Bernadette		E
ROLIN	Jean-Damien		
SCHOCKEEL	Charles		
SCHOOLAERT	Caroline		
SELVAIS	Bernadette	x	P
STIEVENART	Baudouin		
VANDENEUCKER	Karine	x	
YERNAUX	Illyès		

Ainsi que :

- Mme Patricia DEGRAUX, Agent à l'ADL de la Ville de Walcourt
- Mme Anne MAITRE, Agent de Développement de la FRW
- M. Xavier PAULY, Agent de Développement de la FRW
- Mme Amandine SENTE, Agent de Développement de la FR

Annexe 2 : Contenu des Fiches-Projets selon les différents lots

Points de la Fiche-Projet	Lot 1	Lot 2	Lot 3
1. Description succincte du projet	✓ oui	✓ oui	✓ oui
2. Justification du projet	✓ oui	✓ oui	✓ oui
3. Lien à la stratégie du PCDR	✓ oui	✓ oui	✓ oui
4. Impacts attendus du projet sur la résilience du territoire et de la société	✓ oui	✓ oui	
5. Localisation et statut	✓ oui	✓ oui	
6. Parties prenantes, porteurs de projet	✓ oui	✓ oui	
7. Programme de réalisation	✓ oui	✓ oui	
8. Estimation globale du coût	✓ oui		
9. Evaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)	✓ oui	✓ oui	
10. [Notice évolutive] - Mesures en faveur de la résilience locale et de la transition	✓ oui		

Pour plus d'informations :

<https://agriculture.wallonie.be/documents/88905/107868/Modalit%C3%A9s+PCDR+-+CIRCULAIRE+10-09-2021+-+Annexe+5+-+Mod%C3%A8le+de+FP+-+AM+du+10+septembre+2021.pdf/9697ad9a-e3e9-4f61-96d7-22c42cbd505a>